

Procès-verbal de la réunion annuelle du conseil d'administration

11 décembre 2012

Le conseil d'administration de Western Climate Initiative, inc. (le « Conseil ») a tenu sa réunion annuelle le 11 décembre 2012 dans la ville de Québec, au Québec.

La séance a été déclarée ouverte par le président, James Goldstene, à environ 11 h 20 H.E. Puisque ce dernier participait à la réunion annuelle par téléphone, M. Goldstene a demandé à l'administrateur Matt Rodriquez de présider la réunion. Lydia Dobrovolny a été chargée de tenir le procès-verbal de la réunion.

SONT PRÉSENTS :

Les membres du Conseil suivants étaient présents, constituant le quorum conformément aux règlements intérieurs :

- James Goldstene, président (par téléphone)
- Jean-Yves Benoit, trésorier
- Tim Lesiuk, secrétaire (par téléphone)
- Charles Larochelle
- Matthew Rodriquez
- Jessica Verhagen (substitut de James Mack, par téléphone)

Les personnes suivantes ont aussi assisté à la réunion :

- Mary Nichols et Michael Gibbs, État de la Californie
- Edie Chang, Chuck Seidler et Matthew Botill, État de la Californie (par téléphone)
- Nancy Skinner et Michael Bedard, Assemblée de l'État de la Californie (par téléphone)
- Kip Lipper, membre du Sénat de l'État de la Californie (par téléphone)
- Dave Tiffin, province de l'Ontario
- Geneviève Moisan, Sophie Auger-Giroux et Julie Côté, province de Québec
- Cliff Case, Carter Ledyard & Milburn LLP
- Patrick Cummins, directeur général de WCI, inc.
- Lee Alter, gestionnaire de projet de WCI, inc.
- Bob Flemington, gestionnaire de projet de WCI, inc. (par téléphone)
- Lydia Dobrovolny, Ross Strategic

1. Approbation des procès-verbaux des réunions précédentes du Conseil

M. Goldstene a proposé une motion d'adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil du 30 octobre et M. Benoit a appuyé la motion. Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité par le Conseil.

2. Révision des règlements intérieurs et confirmation des nouveaux administrateurs et des substituts

Les administrateurs ont reçu une copie des modifications proposées aux règlements intérieurs visant à se conformer aux exigences de la loi adoptée par l'État de la Californie (projet de loi du Sénat 1018 et projet de loi de l'Assemblée 1532), modifiant la nomination des administrateurs de l'État de la Californie et offrant à chaque gouvernement participant la possibilité de nommer au Conseil deux administrateurs de « classe B » (sans droit de vote) en plus de leurs deux administrateurs de « classe A » (avec droit de vote). En prévision de l'adoption par WCI, inc. d'une politique sur la tenue de réunions publiques, le paragraphe 4.12 (Action sans réunion) a été supprimé. Une traduction française des règlements intérieurs a également été produite.

Les administrateurs ont précisé que les modifications proposées n'excluaient pas les modifications additionnelles ultérieures, dont les modifications visant l'ajout d'autres gouvernements participants au Conseil (à l'exception de l'Ontario, dont le nom figure déjà dans les règlements intérieurs). M. Benoit a demandé une précision quant au paragraphe 6.2, qui stipule que la composition du comité de direction doit inclure au moins un administrateur de classe A de chaque gouvernement participant. M. Case a énoncé que cette disposition n'excluait pas la nomination d'un administrateur additionnel issu d'un gouvernement participant sur le comité de direction.

En l'absence d'autres commentaires, M. Rodriquez a proposé une motion d'adoption des règlements intérieurs modifiés. Suite à la proposition d'une motion par M. Benoit, appuyée par M. Goldstene, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

***IL EST RÉSOLU** que les versions en anglais et en français des règlements intérieurs, telles qu'elles sont présentées et annexées au procès-verbal de la présente réunion, sont par les présentes ratifiées, approuvées et adoptées à titre de règlements intérieurs modifiés de l'organisme. En cas d'incohérence entre les différentes versions, la version anglaise prévaudra.*

M. Cummins a confirmé la réception, par le président, de la documentation suivante établissant l'admissibilité des nouveaux administrateurs de classe A de l'État de la Californie et nommant les nouveaux substituts en vertu des règlements intérieurs :

- la lettre de M. Rodriquez, secrétaire à la protection de l'environnement de l'État de la Californie, nommant M. Rodriquez et Mme Nichols à titre d'administrateurs de classe A conformément aux exigences légales visant les administrateurs de la Californie;
- les lettres de M. Rodriquez et de Mme Nichols confirmant qu'ils acceptent leur poste d'administrateur;
- la lettre de Mme Nichols désignant M. Gibbs à titre de substitut.

M. Cummins a confirmé la réception, par le président, de la documentation suivante établissant l'admissibilité des nouveaux administrateurs de classe B de l'État de la Californie en vertu des règlements intérieurs :

- les lettres du président de l'Assemblée nommant la membre de l'Assemblée Mme Skinner et du Comité du règlement du Sénat nommant M. Lipper;
- la lettre de la membre de l'Assemblée Mme Skinner confirmant qu'elle accepte son poste d'administratrice sans droit de vote.

M. Lipper entrera en fonction à titre d'administrateur sans droit de vote dès la réception de sa lettre d'acceptation.

M. Larochelle a indiqué que le Québec prévoit nommer des administrateurs de classe B dans un avenir proche. M. Case a précisé que les seules actions requises pour la nomination de ses administrateurs de classe B par le Québec, et pour que ces administrateurs puissent siéger au Conseil à ce titre, sont la réception par le président d'une lettre de nomination desdits administrateurs de classe B, conformément aux règlements intérieurs, et la réception, par le président, des lettres d'acceptation du poste par ces administrateurs.

M. Rodriguez a indiqué que les administrateurs actuels et les nouveaux administrateurs, ainsi que leurs substituts, présents en personne ou participant par téléphone, constituaient le quorum en vertu des règlements administratifs :

- Charles Larochelle (Québec)
- Jean-Yves Benoit (Québec)
- Matthew Rodriguez (Californie)
- Mary Nichols (Californie)
- Tim Lesiuk (Colombie-Britannique, par téléphone)
- Jessica Verhagen, substitut de James Mack (Colombie-Britannique, par téléphone)
- Nancy Skinner (Californie, par téléphone, sans droit de vote)

Les administrateurs ont remercié l'administrateur sortant James Goldstene pour son travail dans la création de WCI, inc. et ses services à titre de premier président du Conseil.

3. Élection des membres de la direction et des membres des comités permanents

En vertu des règlements intérieurs, le conseil d'administration nouvellement formé a procédé à la nomination des candidats aux postes de membres de la direction de l'organisme. Suite aux discussions, M. Rodriguez a proposé une présélection et la résolution suivante, laquelle a été adoptée à l'unanimité par le Conseil :

IL EST RÉSOLU que les membres nommés ci-dessous sont élus aux postes de direction indiqués à côté de leurs noms respectifs et qu'ils demeureront en poste jusqu'à l'assemblée annuelle de la direction suivante et jusqu'à l'élection de leurs successeurs :

- Président : Matthew Rodriquez
- Vice-président : Charles Larochelle
- Trésorière : Mary Nichols
- Secrétaire : Tim Lesiuk

La constitution du comité de direction est établie dans les règlements intérieurs et le comité de direction est composé des quatre membres de la direction susnommés et d'au moins un administrateur de classe A de chaque gouvernement participant. Le président du Conseil agit à titre de président du comité de direction. M. Larochelle a demandé la nomination de M. Benoit à titre de membre additionnel du comité de direction.

M. Cummins a fourni au Conseil un compte rendu des exigences, des objectifs et des responsabilités des membres du comité des finances et du comité de vérification, conformément aux règlements intérieurs, à la politique en matière de gestion des fonds et à la charte du comité de vérification. Le rôle du comité des finances est de conseiller le trésorier et le conseil d'administration au sujet de la gestion des fonds, du budget, des déclarations fiscales et de la politique fiscale générale de l'organisme. Le trésorier agit à titre de président du comité des finances. Le comité de vérification est composé d'au moins deux et d'au plus six administrateurs responsables de la supervision du vérificateur et de la bonne tenue de l'audit conformément aux exigences fédérales ou contractuelles applicables. Le comité de vérification a pour rôle de régler toute situation touchant la qualité et l'intégrité des pratiques de comptabilité, d'audit et de reddition de compte de l'organisme. Le comité de vérification doit élire son propre président. La nomination aux postes de ces comités permanents est assurée par le Conseil.

Suite aux discussions et à la proposition d'une motion par Mme Nichols, appuyée par M. Larochelle, le Conseil a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

IL EST RÉSOLU que le comité de direction sera composé des quatre membres de la direction désignés et de Jean-Yves Benoit.

IL EST RÉSOLU que le comité des finances sera présidé par le trésorier et sera composé des administrateurs suivants : Mary Nichols (trésorière), James Mack, Jean-Yves Benoit et Nancy Skinner (sans droit de vote).

IL EST RÉSOLU que le comité de vérification sera composé des administrateurs suivants : Charles Larochelle, Matthew Rodriquez et Tim Lesiuk.

4. Discussion des responsabilités des administrateurs

L'avocat de société de WCI, inc. a communiqué oralement un aperçu des rôles et des responsabilités des administrateurs. En général, les membres de conseils d'administration d'organismes sans but lucratif ont la responsabilité de comprendre les objectifs de leur organisme et de servir ceux-ci avec loyauté. Cette obligation de loyauté implique notamment une certaine sensibilité aux conflits d'intérêts potentiels; en cas de conflit entre une politique ou un programme du gouvernement d'un des administrateurs et les politiques de WCI, inc. à titre d'organisme, l'administrateur visé est tenu de s'abstenir de voter sur le

sujet. Conjointement à cette obligation, les administrateurs ont la responsabilité d'assurer la confidentialité des informations sensibles et de ne pas utiliser les renseignements obtenus dans le cadre de leurs services au Conseil dans le but d'obtenir un avantage personnel ou pour leur gouvernement.

L'avocat de la société a également noté que, lors de la constitution de WCI, inc., un avocat canadien a été consulté afin d'établir s'il existe de différences devant être respectées par les administrateurs relativement à la nature transfrontalière de l'organisme. Jusqu'à présent, aucune différence n'a été relevée.

Les administrateurs ont établi, à la suite de discussions, que malgré la constitution de WCI, inc. en tant qu'organisme sans but lucratif privé, l'organisme a été mis sur pied par des entités publiques dans le but de fournir des services techniques et administratifs visant à soutenir des intérêts publics. Le Conseil peut par conséquent édicter et respecter des politiques qui s'appliquent aux institutions publiques et qui ne sont pas obligatoires pour les organismes privés, notamment quant à la création de mesures visant à améliorer l'ouverture et la transparence des opérations.

Les administrateurs ont demandé des précisions et obtenu des réponses afin de déterminer que l'approche relative à l'établissement d'obligations contractuelles pour WCI, inc. afin de fournir des services techniques aux gouvernements participants ne leur interdit d'adopter des mesures individuelles d'application et d'exécution de ses règles dans le but de protéger leurs intérêts, si nécessaire, dans l'avenir. L'avocat de société a indiqué que, si nécessaire, le recours ultime d'un gouvernement participant pour se dissocier des actions de WCI, inc. appelle la démission de son administrateur de classe A et le retrait de l'aide financière. Les administrateurs ont précisé que les problèmes touchant la protection des intérêts individuels des gouvernements ont été évalués attentivement au cours du processus de constitution de l'organisme, lequel ayant une portée technique intentionnellement limitée. Un des administrateurs a formulé le souhait de réexaminer les règlements intérieurs afin de garantir que l'objectif de l'organisme y est clairement défini.

L'avocat de la société a décrit les différentes responsabilités des administrateurs de classe A et de classe B, conformément aux règlements intérieurs modifiés nouvellement adoptés. Les administrateurs de classe A ont les pouvoirs et les responsabilités qui leur sont conférés en vertu de la loi de l'État du Delaware applicable aux membres de conseils d'administration d'organismes sans but lucratif. Les administrateurs de classe B peuvent participer aux réunions, recevoir les documents et émettre des commentaires, mais leur présence ne compte pas dans le quorum du Conseil et ils n'ont pas de droit de vote. L'avocat de la société a indiqué ne pas connaître de situations dans lesquelles les responsabilités des administrateurs de classe A et de classe B sont différentes et il a précisé qu'en général, leur responsabilité est limitée en vertu de la loi de l'État du Delaware à condition qu'ils aient agi de bonne foi.

Le personnel de WCI, inc. a rappelé aux administrateurs qu'il est possible pour les intéressés de recevoir des formations ou d'obtenir d'autres informations.

M. Rodriguez a ajourné la réunion pour la pause repas à 13 h et reconvoqué la réunion à 14 h 15. Tous les administrateurs étaient présents à l'exception de Mme Skinner.

5. Séance à huis clos sur les contrats et les affaires bancaires

Suite à la proposition d'une motion par M. Benoit, appuyée par Mme Nichols, le Conseil a convoqué une séance à huis clos sur les contrats et les affaires bancaires à 14 h 15.

Suite à la proposition d'une motion par M. Benoit, appuyée par Mme Verhagen, le Conseil a adopté à l'unanimité une résolution de mise à jour des signataires du compte de WCI, inc. auprès de la Bank of the West.

Suite à la proposition d'une motion par Mme Nichols, appuyée par M. Lesiuk, et sur consentement unanime, la séance à huis clos est levée à 15 h 45. M. Lesiuk a quitté la réunion au même moment.

Après une pause, M. Rodriquez a reconvoqué la réunion à 16 h 15. Mme Skinner a rejoint la réunion à ce moment.

6. Rapport du comité des finances et budget de 2013

Le Conseil a adopté un budget pour les années civiles 2012 et 2013 lors de sa réunion annuelle de 2011. M. Cummins a présenté une comparaison du budget de 2012 aux dépenses réelles de l'année. Les dépenses réalisées en 2012 ont été inférieures au budget puisque WCI, inc. a embauché des employés plus tard que prévu en 2012 et n'a pas conclu certains contrats aussi rapidement qu'anticipé. Les modifications proposées au budget de 2013 reflètent les prévisions ajustées pour les dépenses des contrats de services liés au système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions et elles ont été révisées par le comité des finances avant la tenue de la réunion. Les dépenses révisées anticipées pour 2013 correspondent aux prévisions originales du budget pour 2013 et on s'attend à ce que les dépenses pour 2012 et 2013 soient inférieures au total prévu à l'origine dans le budget pour ces deux années.

Suite à la proposition d'une motion par Mme Nichols, appuyée par M. Benoit, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

***IL EST RÉSOLU** que le budget révisé pour l'exercice de l'organisme se terminant le 31 décembre 2013, tel qu'il est présenté et annexé au procès-verbal de la présente réunion, est par les présentes ratifié, approuvé et adopté.*

Le Conseil a invité le personnel de WCI, inc. à préparer un texte descriptif qui accompagnera le budget et à le soumettre au comité de direction aux fins d'approbation avant de publier les documents du budget sur le site Web de WCI, inc.

7. Rapport du comité de vérification

M. Cummins a signalé que le comité de vérification a choisi Crowe Horwath à titre de vérificateur pour le compte de WCI, inc. à la suite d'un processus d'appel d'offres. L'avocat de société a révisé la lettre de mission convenue avec M. Crowe. Le comité de vérification convoquera ses membres au début de 2013 dans le but d'approuver la lettre de mission et de bénéficier d'une séance d'information sur le processus d'audit, qui devrait être entamé au cours du premier trimestre de 2013.

8. Politiques générales de WCI, inc.

a. Politique sur la tenue de réunions publiques

M. Gibbs a présenté aux administrateurs la version préliminaire de la politique sur la tenue de réunions publiques de WCI, inc. L'objectif de cette politique est d'assurer la transparence et l'ouverture des opérations de WCI, inc. Des représentants des gouvernements participants de WCI, inc. ont formulé des commentaires, qui ont été intégrés à la version préliminaire actuelle. Cette dernière fait présentement l'objet de discussions et sera soumise à l'adoption par le Conseil dès que possible.

b. Politique en matière de conflits d'intérêts et questionnaire

M. Cummins a rappelé au Conseil que tous les membres du conseil d'administration, les membres de la direction, les employés et les membres des comités de l'organisme ont la responsabilité de lire et de signer chaque année une entente dans laquelle ils acceptent d'être liés aux principes et aux dispositions de la politique en matière d'éthique et de conflit d'intérêts de WCI, inc. Des copies de la politique et du questionnaire ont été distribuées pendant la réunion afin d'obtenir la signature des personnes visées.

c. Procédures d'opération et de gestion en cas d'urgence

L'objectif de ce point était de souligner au Conseil la nécessité pour WCI, inc. d'établir des procédures de gestion des systèmes techniques et des opérations en cas d'urgence. Ces procédures permettront d'officialiser les actions à déployer en réponse aux situations potentielles définies et d'identifier les personnes à contacter. Le Conseil a demandé à M. Cummins de commencer à collaborer avec le personnel des gouvernements participants à l'élaboration desdites procédures.

Mme Skinner et Mme Verhagen ont quitté la réunion à 17 h.

9. Rapport du directeur général

M. Cummins a informé le Conseil d'autres considérations opérationnelles, dont :

- *Dotation et organisation des groupes de travail* : Une version préliminaire de l'organigramme de dotation et d'organisation de WCI, inc. a été intégrée au dossier de synthèse aux fins d'examen initial par le Conseil. Les services de gestion de projet et de gestion des affaires ont été assurés à temps partiel et on prévoit l'embauche d'un directeur administratif adjoint au cours de la première moitié de 2013. Des groupes de travail composés des chargés de projets techniques de chaque gouvernement ont été mis sur pied dans le but de soutenir le développement du système de suivi et un nouveau groupe de travail dont l'objectif sera de soutenir les activités d'enchères et de surveillance de marché sera bientôt mis sur pied.
- *Carte de crédit* : Avec l'autorisation du Conseil, la Bank of the West a émis une carte de crédit au nom de l'organisme. La carte de crédit servira à la gestion des opérations et remplacera la carte de débit émise auparavant.
- *Couverture de la FDIC* : La limite de la couverture de la FDIC des fonds sur les comptes sans intérêt passera de nouveau à 250 000 \$ à compter du 1^{er} janvier 2013. Conformément à la

politique en matière de gestion des fonds de WCI, inc., tout solde excédant ce montant dans le compte chèques de WCI, inc. sera retiré. Suite à l'évaluation des diverses options pour assurer la conformité à la politique en matière de gestion des fonds, la recommandation consiste à transférer les fonds vers un compte d'obligations du Trésor américain à la Bank of the West avant le 1^{er} janvier 2013. Le compte d'obligations du Trésor américain respecte les dispositions de la politique en matière de gestion des fonds et offre à WCI, inc. la flexibilité nécessaire à la gestion de ses flux de trésorerie à court terme.

- *Renouvellement de bail* : Le bail des bureaux situés au 990, 9th Street à Sacramento expire le 31 mars 2013. Le Conseil a adopté la recommandation du directeur général de renouveler le bail jusqu'au 31 mars 2014.
- *Manuel de l'employé* : M. Cummins collabore avec un spécialiste du service des ressources humaines chez Paychex à l'élaboration du manuel de l'employé. Le manuel sera présenté devant le Conseil aux fins d'examen, de discussion et d'approbation au début de 2013.
- *Application au statut pour l'exonération d'impôt* : L'avocat de la société a répondu récemment à la demande de renseignements additionnels de l'IRS.
- *Courriels et partage des documents du Conseil* : Les membres du conseil d'administration sont toujours en discussion afin de déterminer si des mesures additionnelles doivent être prises pour assurer la diffusion publique des documents de l'organisme et du Conseil, à l'exception de certains documents devant demeurer confidentiels pour des raisons commerciales valables. Une des prochaines étapes consistera à examiner et possiblement à élaborer davantage la politique de conservation des registres commerciaux de WCI, inc.
- *Calendrier des réunions du Conseil et des comités en 2013* : Le Conseil a convenu d'établir un calendrier régulier de réunions trimestrielles en 2013 auquel pourront s'ajouter des réunions du comité de direction au besoin.

M. Bedard a quitté la réunion à 17 h 15.

10. Séance à huis clos sur les affaires liées à l'effectif et clôture de la séance

À 17 h 15, M. Rodriguez a demandé à l'ensemble du personnel de quitter la réunion à l'exception des administrateurs et de leurs substituts afin de tenir la séance à huis clos et de discuter du processus d'embauche d'un directeur général permanent. En l'absence d'autres points à discuter et sur consentement unanime, la séance est levée.

Le tout respectueusement soumis,

[Signature le fichier]

Tim Lesiuk, secrétaire